



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 6 avril, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation du 1^{er} avril 2022 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes

Étaient présents, Monsieur le Maire Fabien FIARD et Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Éric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE.

Absent excusé :

Jean-Claude BUET donne pouvoir à Rémy COSTA

Absent :

Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Karine DUBOIS

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Air capteur

Nous restons mobilisés sur les éventuelles nuisances environnementales et sanitaires des fumées rejetées par la distillerie. Une demande d'adhésion auprès D'Atmo Occitanie, en charge de l'observatoire régional de l'air, va être déposée par la commune de Cruviers-Lascours. Nous envisageons dans un second temps d'y associer les communes de Brignon et de Boucoiran, elles aussi impactées par les nuisances olfactives et peut-être sanitaires en situation de vents dominants.

Nous maintenons, dans un souci de communication, notre réunion annuelle avec Grap'Sud actée dans le cadre de la commission « Bien vivre à Cruviers-Lascours »

2. Archives municipales

Les registres conservés dans le cadre de l'opération de tri ont été stockés dans une armoire placée dans une salle chauffée et tempérée avec une alarme reliée au téléphone portable du Maire en cas d'alerte. Deux devis pour la restauration et la

numérisation du Compoix ont été établis. Nous pensons pouvoir être éligibles à une subvention départementale dans le cadre de la préservation du patrimoine communal. Nous allons œuvrer en ce sens.

3. Comptes Administratifs 2021

La commission finances s'est réunie le 09 mars 2022.

Fonctionnement :

- Dépenses : 358 042,53 euros
- Recettes : 468 730,38 euros

Investissement :

- Dépenses : 877 448,92 euros dont 310 000 euros de remboursement de la ligne de trésorerie de la RD18
- Recettes : 508 450,62 euros dont 250 000 euros de création de la ligne de trésorerie pour les travaux de Lascours

Récapitulatif report sur N-1 :

- Excédent de fonctionnement : 241 076,30 euros
- Excédent d'investissement : 54 272,72 euros

Soit un total de dépenses de 1 236 391,44 euros contre 1 272 530,02 euros de recettes ce qui nous donne un résultat positif de 36 138,02 euros

Conformément aux articles L2121-31 et 2121-14 du CGCT, le Maire doit se retirer au moment du vote du Conseil, sous peine de nullité de la délibération d'approbation. Fabien FIARD quitte la salle du Conseil en attendant la délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

4. Concours maisons fleuries

Le projet étant ficelé, il ne reste plus qu'à divulguer l'information aux habitants du village via les différents supports : affichage sur la commune et diffusion FACEBOOK.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la présence de M. PIQUAL du parc des Camélias à Alès au sein du jury.

Dans le cadre de la participation de notre commune au Label des Villes et Villages Fleuris, Fabien FIARD et Christine PONCET se rendent demain aux Archives départementales du GARD pour la remise des prix.

5. Dégrèvement suite au gel

Sur l'année 2021, il y a eu 13.902 € de dégrèvement sur les impôts pour les agriculteurs suite au gel sur un total de 22.348,85 €, soit 62% en moyenne.

Sur ce total, des parcelles ont été indûment dégrévées (chemin, armas, bois, piscines, maisons etc.) pour un total de 1.569 €. Il y a donc eu un dégrèvement sur vignes de 12.333 €.

Le Conseil municipal accorde la somme de 4000 euros qui sera reversée aux agriculteurs impactés par le gel l'an passé, sur présentation d'une copie de l'avis d'imposition 2022.

Il est prévu de régulariser les parcelles mal imputées.

VOTE A L'UNANIMITE

6. Fête de l'escargot

L'organisation de ce nouvel évènement lancé par le Conseil Municipal bat son plein. La prochaine réunion participative avec les habitants aura lieu le 20 avril à 18h45. Nous sommes confiants et enthousiastes quant au succès de cette manifestation festive.

7. Fête votive 2022

Une réunion du Comité des Fêtes ouverte au public avec la présence de membres du Conseil municipal s'est déroulée le Mercredi 23 février 2022 à 20h au petit Foyer de la Mairie. La dynamique est relancée après cette longue période d'abstinence grâce à l'énergie et la force de proposition de tous. Le programme avance et sera diffusé en temps et en heure.

8. Fonds de concours AA-2022

Le fonds de concours AA d'un montant de 9368 euros, avait été préalablement destiné à financer en partie la réhabilitation de l'ancien bureau de Poste de Cruviers pour accueillir un commerce ou un service. Il sera tout compte fait investi dans le futur aménagement du cimetière.

VOTE A L'UNANIMITE

9. Journal AA

Un article sur la fête de l'escargot, programmée en juin, sera diffusé dans le journal de l'Agglo d'Alès pour attirer le plus grand nombre de participants à cette rencontre conviviale et festive.

10. Journal municipal

La parution du prochain journal est prévue pour fin avril.

11. Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu les 19 et 20 novembre dans la salle du Parc, comme à l'accoutumée. Nous pouvons chaque année nous réjouir de son succès.

12. Œufs de Pâques

Ce temps fort aura lieu le dimanche 17 avril 2022 dans le parc de la Mairie.

13. Organisation des élections

Les assesseurs du bureau de vote ont été désignés parmi les conseillers municipaux qui de reliaeront sur les deux tours.

14. Projet de mutuelle communale

L'idée est de proposer une mutuelle santé mutualisée et adaptée aux besoins de chaque résident de la commune intéressé par ce projet. Des démarches ont déjà été entamées par des conseillers municipaux. Le sujet faisant débat au sein du Conseil, nous attendons les retours d'informations afin de pouvoir étudier la question ultérieurement.

15. Subvention foot pompiers

Deux jeunes de la commune font partie de l'équipe du Gard qualifiée pour participer au championnat de France cette année à Châteauroux.

A ce titre le Conseil propose d'attribuer à l'association le montant de 300 euros pour couvrir une partie des frais de déplacement et de logement sur place.

Nous avons déjà par le passé apporté une aide financière à d'autres jeunes qualifiés à haut niveau dans leur discipline sportive.

VOTE : une abstention (Fabien FIARD)

16. Vote des taxes communales et des tarifs des services de la commune

Notre souhait partagé est de ne pas augmenter les taxes communales ni les tarifs des services de la commune. Néanmoins, après débat, nous proposons d'augmenter la caution pour la location du petit foyer de la Mairie, ce dernier ayant été nouvellement équipé pour être plus fonctionnel. Le montant de la caution passe de 500 euros à 1000 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

17. Vote du Budget Primitif

Le budget de fonctionnement a été préparé le 9 mars 2022 en commission Finances. Un débat d'orientation budgétaire avait déjà eu lieu en début d'année.

Nous partons sur un budget équilibré en fonctionnement à hauteur de 506 252,58 euros et prévoyons un budget équilibré en investissement à hauteur de 651 741,24 euros.

Détail de la dette et propositions d'emprunts

- Endettement cumulé sur le mandat : 150 000 euros
- Désendettement cumulé sur le mandat : 294 137,95 euros
- Solde sur le mandat : 144 137,95 euros

Dette au 1^{er} janvier 2020 : 1 451 948,64

- Désendettement 2020 par le remboursement du capital, donc sans recours à l'emprunt :

85 997,46 euros

Dette au 1^{er} janvier 2021 : 1 371 851,46 euros (montant actualisé)

- Désendettement 2021 par le remboursement du capital : 94 832,38 euros
- Emprunts réalisés pendant l'exercice :

40 000 euros : Terrain cimetière

90 000 euros : Solde RD18

Dette au 1^{er} janvier 2022 : 1 406 439,39 euros (montant actualisé)

- Désendettement 2022 par le remboursement du capital : 113 308,11 euros
- Emprunts à réaliser pendant l'exercice : 20 000 euros pour l'aménagement du cimetière.

Dette au 1^{er} janvier 2023 : 1 313 131,28 euros

VOTE A L'UNANIMITE

18. Questions diverses

Dans le cadre du Projet Territorial Alimentaire porté par l'Agglo d'Alès, la cantine scolaire de la commune va faire l'objet d'une étude quantitative sur le gaspillage alimentaire. Pendant six semaines, les déchets alimentaires seront pesés afin de sensibiliser nos jeunes usagers au gaspillage.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 40.